



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Changement de nom et d'organisation de la fête de la gastronomie

Question écrite n° 6617

### Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la fête de la gastronomie. Cet évènement est organisé chaque année depuis 2010 le quatrième week-end de septembre, dans le cadre de l'inscription du repas gastronomique français sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Coordinée par un commissariat général rattaché au ministère de l'économie, la fête de la gastronomie fédère de nombreuses initiatives locales auxquelles participent les professionnels de la restauration, des métiers de bouche, du tourisme, de l'agriculture, de la culture... À cet égard, elle a une dimension économique, patrimoniale et culturelle. Parallèlement, le 21 mars 2018, le Gouvernement va organiser la quatrième édition de « Goût de France / *Good France* », opération jusqu'ici portée par le chef Alain Ducasse. En outre, un forum pour la gastronomie se réunira à Paris en juin 2018. Dans ce contexte, il serait question de débaptiser la fête de la gastronomie qui deviendrait « Goût de France ». Dès lors, le député se demande quel est l'intérêt de changer le nom d'un rendez-vous annuel identifié par les acteurs locaux et dont le succès ne s'est jamais démenti. Il s'interroge sur une éventuelle modification de l'organisation de l'évènement. Il souhaite avoir des précisions sur le rôle d'Alain Ducasse, de son groupe et d'éventuels autres acteurs privés dans une opération jusqu'ici portée par l'État.

### Texte de la réponse

La Fête de la Gastronomie, ce grand rendez-vous annuel s'inscrit dans une ambition de promotion du modèle culinaire français, de diffusion de l'excellence de nos savoir-faire et de nos produits contribuant ainsi à une meilleure compréhension des enjeux sociétaux dont il est porteur. Il s'impose chaque année comme le rendez-vous permettant aux chefs, aux représentants des métiers de bouche et de l'industrie agro-alimentaire, aux artisans, aux professionnels du tourisme ainsi qu'à ceux des médias de valoriser et de promouvoir la gastronomie française. Comme annoncé par le Président de la République le 27 septembre dernier, un plan d'action Goût de France/*Good France* doit faire rayonner à l'étranger l'excellence de notre gastronomie et donner à voir, sur nos territoires, la qualité d'une alimentation saine, de saison, locale et économe de son environnement. En 2018, l'évènement international *Good France*, a eu lieu le 21 mars dernier et a regroupé 3500 restaurateurs dans 150 pays sur les cinq continents. Cette opération portée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, au travers de son réseau d'ambassades est soutenue, en effet, par le chef Alain Ducasse, et relayé par Atout France, depuis son lancement en 2014. Son impulsion et ses idées constituent une contribution précieuse dans la préparation comme dans la mise en oeuvre de ce volet international cette année. L'évènement « ex Fête de la Gastronomie » se déroulera, quant à lui, selon les mêmes modalités que les années précédentes, à savoir le quatrième week-end de septembre (les 21, 22 et 23 septembre 2018). En 2019, dans le cadre de ce plan d'actions, trois évènements viendront rythmer, au printemps, l'agenda de la gastronomie française, sous une bannière commune « Goût de France / *Good France* ». Outre le volet international ayant lieu historiquement le 21 mars (*Good France*) et le volet national (ex Fête de la Gastronomie, désormais Goût de France), un forum international de la gastronomie sera organisé, redonnant à Paris son rôle de capitale mondiale de référence sur les évolutions des goûts et des modes de consommation en réunissant

des acteurs, grands chefs, media, blogueurs, qui comptent dans l'univers de la gastronomie. C'est la volonté et l'ambition du Chef de l'Etat pour notre pays que nous mettons en oeuvre. Un secrétaire général a été désigné pour la partie Forum international, tenant dûment compte des idées très novatrices de M. Ducasse qui, fort de son expertise de niveau mondial, est naturellement appelé à participer au comité de pilotage. Ces trois évènements, qui restent distincts, se dérouleront simultanément, la période exacte devant encore être précisée.

L'ex Fête de la Gastronomie continuera donc d'exister, sous une nouvelle appellation, le Commissariat général à la Fête de la Gastronomie préparant d'ores et déjà les parties prenantes au changement de nom et de période pour 2019. Le regroupement des trois évènements doit permettre de leur donner encore plus d'ampleur et de retentissement, ce dont le volet national, porté par le Ministère de l'Economie et des Finances, pourra ainsi bénéficier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Sermier](#)

**Circonscription :** Jura (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6617

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie et finances](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 mars 2018](#), page 2240

**Réponse publiée au JO le :** [12 juin 2018](#), page 5045